Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902209-20251223-20251218-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 16 décembre 2025

Délibération n°2025-12-18	Classification 1.4 Autre type de contrat
CONVENTION DE REFACTURATION DE L'OPERATION DE DEPLOIEMENT DU RESEAU LORA SUR LE PAYS BIGOUDEN SUD (MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE D'OBJETS CONNECTES – FINISTERE SMART CONNECT)	

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt cinq par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Centre culturel Le Triskell, Rue Mstislav Rostropovitch à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Jacques TANGUY
Rapporteur : Stéphane LE DOARÉ

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 25
Nombre de Votants (liste en annexe) : 28

EXPOSE :

Lors du conseil communautaire du 8 décembre 2022, une convention avait été approuvée concernant la mise en place du dispositif Finistère Smart Connect.

Cette convention de coopération conclue avec le SDEF définit les modalités techniques, administratives et financières, ainsi que les engagements des partenaires concernant le déploiement et l'accès au projet Finistère Smart Connect sur le territoire concerné.

Le SDEF a été déclaré lauréat de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » du secrétariat général à l'investissement. Cet appel à projets vise à soutenir principalement les collectivités territoriales, syndicats mixtes ou syndicats intercommunaux, ayant pour ambition d'apporter une solution à un problème de pilotage de politiques publiques ou d'améliorer la gestion ou l'exploitation d'un ou plusieurs services aux usagers.

Ce dispositif, qui s'inscrit dans la stratégie nationale d'accélération « solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants », entend réaliser l'ambition de développer des « territoires intelligents et durables », et en particulier à contribuer à :

- La structuration de modèles économiques, de modèles de gouvernance et d'outils d'évaluation répondant au concept de « territoire intelligent » ;
- l'émergence de solutions reposant sur l'exploitation de données, souveraines et adaptées aux spécificités des services publics territoriaux ;
- la structuration d'un écosystème national d'acteurs, basé sur des expériences de « territoires intelligents et durables », favorisant le partage de retours d'expériences, la mise en place de méthodes et la diffusion de bonnes pratiques dans une optique de réplicabilité. Le SDEF va donc recevoir des financements de l'État à hauteur de 50 % pour l'investissement pour les gateways et capteurs déployés dans le cadre du partenariat signé entre le SDEF et la communauté de communes du Pays bigouden sud.

Les modalités de financement du projet Finistère Smart Connect sur le territoire de la communauté de communes du Pays bigouden sud s'en trouvent donc impactées.

Conformément à l'article 13 de la convention, il y a lieu de conclure un avenant afin de préciser les nouveaux montants de participation financière des partenaires.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902209-20251223-20251218-DE

1.1 L'investissement : les passerelles LoRa

Après étude, le nombre de passerelles radio LoRa a été déterminé à 19. Le coût du déploiement permettant de couvrir l'ensemble du territoire avec un taux de couverture de 90 % et de manière redondée est le suivant :

Dépenses			**Recettes**	
Déploiement du réseau LoRa	**Nb**	**Coût €HT**	**Financements**	**Coûts €HT**
Étude préliminaire de couverture du territoire	1	1 830,00 €		
Études gateways communes rurales	9	12 159,00 €	**SDEF**	**75 685.99 €**
Fourniture installation MES communes rurales	9	61 696,99 €		
sous-total		**75 685.99 €**	**sous-total**	**75 685.99 €**
Études gateways communes urbaines	10	12 172.57 €	**CCPBS + cnes**	**41 906.00 €**
Fourniture installation MES communes urbaines	10	67 987.66 €	Subv. AAP - TID	38 254.23 €
sous-total		**80 160.23 €**	**sous-total**	**80 160.23 €**
Total	19	**155 846.22 €**	**Total**	**155 846.22 €**

La participation définitive de la CCPBS et des communes sera arrêtée à l'issue du déploiement des antennes et sur présentation des factures définitives.

1.2 Le fonctionnement : les coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation de l'infrastructure de cœur de réseau et les applications logicielles représentent un budget de **25 600 € TTC/an** à l'échelle du territoire de la communauté de communes du Pays bigouden sud. Les coûts d'exploitation des gateways LoRa s'élèvent à **66 882,00 € TTC/an**.

La communauté de communes du Pays bigouden sud s'engage, au titre du bloc communal, à prendre en charge **60 %** de l'exploitation annuelle pour son compte et celui des communes du territoire soit **40 129,20 € TTC**. Le SDEF conserve à sa charge 40 % de l'exploitation soit **26 752,80 € TTC**.

Le budget d'exploitation annuel s'établit comme suit :

Dépenses			**Recettes**	
Déploiement du réseau LoRa	**Nb**	**Coût TTC**	**Financements**	**Coûts €TTC**
Exploitation des gateways	19	36 282.00 €	**SDEF (40%)**	**26 752.80 €**
Exploitation cœur de réseau	F	25 600,00 €	**CCPBS + communes (60%)**	**40 129.20 €**
Maintenance préventive ou curative	F	5 000,00 €		
Total		**66 882.00 €**	**Total**	**66 882 €**

La participation définitive de la CCPBS et des communes sera calculée sur la base des factures définitives.

1.3 Les capteurs

Les conditions techniques, administratives et financières de fourniture, d'installation et de mise en service des capteurs installés sur les équipements de la communauté de communes du Pays bigouden sud sont précisés dans l'annexe n°5 de la présente convention.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902209-20251223-20251218-DE

Dépenses			**Recettes**	
Désignation	**Nb**	**Coût €HT**	**Financements**	**Coût €HT**
Centre Technique Kerist		6 663,43 €	**CCPBS**	**9 244,33 €**
Capteurs de sous-comptage électrique	6		**PIA-4**	**9 244,34 €**
Siège de la CCPBS		6 029,03 €		
Capteurs de sous-comptage électrique	8			
Crèche Ti Liou		5 796,21 €		
Capteurs de sous-comptage électrique	1			
Capteurs de mesures d'ambiances et de CO_2	9			
Total		**18 488,67 €**	**Total**	**18 488,67 €**

Pour rappel, il avait été décidé lors du conseil communautaire du 8 décembre 2022 que les coûts seraient répartis de la manière suivante :

-**reste à charge investissement : 80 % communes en fonction de leur population et 20 % CCPBS ;**
-**reste à charge fonctionnement : 80 % communes en fonction de leur population et 20 % CCPBS ;**
- reste à charge capteurs : chaque EPCI et communes (CCPBS et communes) prennent en charge l'acquisition de leurs propres capteurs.

Concernant le fonctionnement et l'investissement, la clé de répartition CCPBS-communes est la suivante :

Communes et population INSEE		**% population INSEE**	**Investissement LoRa €HT**	**Variation par rapport à 2022**	**Fonctionnement LoRA €TTC/an**	**Variation par rapport à 2022**
Combrit	4271	11,16	3 742,50	- 48,20%	3 583,82	6,00%
Île-Tudy	745	1,95	652,81	- 48,39%	625,13	5,60%
Guilvinec	2677	7,00	2 345,75	- 49,29%	2 246,29	3,75%
Loctudy	4043	10,57	3 542,72	- 48,84%	3 392,51	4,67%
Penmarc'h	5320	13,91	4 661,70	- 47,53%	4 464,04	7,36%
Plobannalec	3694	9,66	3 236,90	- 47,43%	3 099,66	7,59%
Plomeur	3877	10,13	3 397,26	- 48,57%	3 253,21	5,25%
Pont-l'Abbé	**8403**	**21,96**	**7 363,21**	**- 49,01%**	**7 051,01**	**4,32%**
Saint-Jean	973	2,54	852,60	- 47,04%	816,45	8,43%
Treffiagat	2438	6,37	2 136,32	- 48,55%	2 045,74	5,29%
Tréguennec	312	0,82	273,39	- 49,84%	261,80	2,67%
Tréméoc	1506	3,94	1 319,65	- 43,22%	1 263,69	16,15%

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902209-20251223-20251218-DE

Communes et population INSEE	% population INSEE	Investissement LoRa €HT	Variation par rapport à 2022	Fonctionnement LoRA €TTC/an	Variation par rapport à 2022
Population 2025 : 38 259	**Sous-total communal (80%)**	**33 524,80 €**	- 48,23%	**32 103,36 €**	5,92 %
	Sous-total CCPBS (20%)	**8 381,20 €**	- 48,23%	**8 025,84 €**	5,92%
Total		**41 906 €**	- 48,23%	**40 129,20 €**	5,92%

Vu l'avis favorable de la commission « finances » du 27 novembre 2025,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la convention de refacturation entre la CCPBS et la commune pour le financement du réseau LoRa figurant en annexe ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents correspondant et tout avenant ultérieur.

Fait à Pont l'Abbé le 18 décembre 2025
Délibération certifiée exécutoire par le Maire,



Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212902209-20251223-20251218-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LE GUEN Éric	X		
CHOLET Caroline	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
GUÉGUEN Viviane	X		
MOTREFF Laurent	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TANGUY Jacques	X		
BRAULT Annie	X		
MORVEZEN Mireille	X		
CRÉDOU Gérard	X		
RICHARD Jean-Luc		X	POUVOIR à Stéphane LE DOARÉ
DEFACQ Marc	X		
DIONISI Michelle		X	POUVOIR à Olivier ANSQUER
DRÉAU Valérie	X		
WILLIEME Patricia		X	
HELIAS Fabienne	X		
DURAND David	X		
ANSQUER Olivier	X		
COSSEC Sophie	X		
HIRIART Yann	X		
SCHOCK Thibaut	X		
BEAUSSART Marie	X		
MARCHAL Émilie	X		
LEMARIÉ Bernard	X		
LE LOC'H Frédéric	X		
CANEVET Yves	X		
BLANCHET Véronique		X	POUVOIR à Laurent CAVALOC
CAVALOC Laurent	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 25
Nombre de Pouvoirs : 3

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Hervé Jacq, Conseiller aux Décideurs Locaux - SGC de DOUARNENEZ
Aurélie Larnicol, assistante de direction